

Compte rendu du Conseil Municipal

L'an Deux mille vingt-deux, le vingt-huit octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Louvignies-Quesnoy, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain MICHAUX, Maire.

Présents : Mmes BOUTTEAUX, PLOUCHART et TONDEUR, Mrs BRUYERE, CAVALLIE, DRUESNE, LAGNY, MICHAUX et PETIT

Absent ayant donné procuration : M MARIEZ donne procuration à M MICHAUX
M TONDEUR donne procuration à M CAVALLIE
M BLOMME donne procuration à M DRUESNE
Mme PROCUREUR donne procuration à Mme TONDEUR
M BISIAUX donne procuration à Mme PLOUCHART
M TRIPIANA donne procuration à M LAGNY

Absent excusé :

Secrétaire : Mme PLOUCHART Marie-Andrée

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 09
Nombre de votants : 15
Date de convocation : 20/10/2022

La séance est ouverte à 19h00.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 SEPTEMBRE

Le compte rendu du Conseil municipal du 09 Septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

BAUX AGRICOLES

M Le Maire fait part aux membres du Conseil des demandes de baux ruraux pour les parcelles suivantes :

- Parcelles A1841 et A1842 sur la commune de Poix-du-nord pour M et Mme LOISEAU 34, rue de Neuville 59218 POIX DU NORD
- Parcelles A975 et A1352 sur la commune de Louvignies-Quesnoy pour M Frédéric LACOMBLEZ 34, rue Haute 59530 LOUVIGNIES-QUESNOY.
- Parcelle A720 sur la commune de Louvignies-Quesnoy pour M Franck CAUCHY 15, ferme du Futoy 59530 LOUVIGNIES-QUESNOY

Il est proposé de leur faire un bail à compter de l'année 2022.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

ACHAT D'UN NOUVEAU DRAPEAU ACPG CATM OPEX

Monsieur LAGNY, adjoint aux travaux et président des anciens combattants ACPG CATM OPEX propose à l'assemblée de faire l'acquisition d'un nouveau drapeau car celui existant est très abîmé et vétuste. Ce nouveau drapeau servirait pour les commémorations officielles. Un devis a été demandé et s'élève à 1.347,60 € TTC. Nous avons la possibilité de faire subventionner ce drapeau par les Région des Hauts de France à hauteur de 600 €. Il est donc proposé au Conseil de valider ce devis et de demander la subvention.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

AVENANT AU MARCHE DU CIMETIERE

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que les travaux du cimetière sont presque terminés et qu'il sera opérationnel pour la Toussaint. Des travaux supplémentaires et nécessaires ont été demandés à l'entreprise DESCAMPS concernant ce chantier. Le montant de ces travaux supplémentaires s'élève à 22.752,40 € HT soit 27.302,88 € TTC ce qui représente 11,53% de hausse. Le montant total du marché pour le cimetière s'élève donc à 220.110,60 € HT soit 264.132,72 € TTC.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

SUBVENTION RESTAURANTS DU COEUR

Monsieur Le Maire fait part à l'assemblée de la demande de subvention émanant des Resto du cœur. En 2021 il leur avait été accordé la somme de 159€. Il est proposé aux membres du Conseil de porter cette somme à 200 € pour cette année.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

DEVENIR DE LA PARCELLE A692 « Pré à l'eau »

M Frédéric LACOMBLEZ a fait une demande d'autorisation d'exploiter concernant la parcelle A692 « Pré à l'eau ». Il est proposé au Conseil de donner son accord pour que M Le Maire puisse signer cette autorisation sous la condition que l'échange prévu entre M LACOMBLEZ, le GAEC BERNARD et Mme LOBET soit effectif et acté.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

ECLAIRAGE PUBLIC

M Le Maire informe le conseil que suite à une réunion avec les membres de la CCPM et notamment Mme DRUESNE, concernant l'éclairage public, celle-ci aimerait que les communes se mobilisent pour arrêter l'éclairage public la nuit.

Vu la programmation sur la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement,

Considérant la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre, d'engager des actions volontaires en faveur d'économies d'énergie et de la maîtrise de la demande d'électricité.

Il est proposé au Conseil d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h sur l'ensemble du village sauf sur la route nationale car des commerces sont ouverts le soir.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

TRAVAUX DE RENOVATION THERMIQUE DE LA SALLE DES FETES

Un projet de rénovation thermique de la salle des fêtes est en réflexion. Un cabinet d'architecte propose 3 options. La version numéro 3 serait retenue. Aucun chiffrage n'a été fait pour l'instant.

QUESTIONS DIVERSES

- La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 14 janvier 2023 à 18h.
- En prévision refaire l'enrobé de la rue du calvaire. En attente d'un éventuel dispositif de subvention voirie.
- Il y a plein de boue dans le bief de l'écaillon. En 2014 il avait été nettoyé. Georges va se renseigner auprès de diverses entreprises pour un devis.
- Le 19 novembre spectacle « les voïettes »
- Le 27 novembre repas pour le Téléthon
- Achat de fauteuils de bureau pour le secrétariat.
- L'information sur le conseiller numérique va être refaite.
- M Bruyère demande à ce que les feux tricolores sur la route nationale soient réglés correctement.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h15.

SIGNATURES

BISIAUX Ch.
Procuration Mme PLOUCHART

BLOMME S.
Procuration M DRUESNE

BOUTTEAUX M.

BRUYERE J.M

CAVALLIE F.

DRUESNE H.

LAGNY G.

MARIEZ Ch.
Procuration M MICHAUX

MICHAUX A.

PETIT O.

PLOUCHART M.A

PROCUREUR M.
Procuration à Mme TONDEUR

TONDEUR M.J

TONDEUR R.
Procuration M CAVALLIE

TRIPIANA E.
Procuration M LAGNY